VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortis, etc.

James S. Philipott, Tutor, vs. William Ray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,412 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publiques dans le local ci-après désigné, le MARDI, 27 janvier 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

En mon entrepôt, No. 608-512 rue Chartres, un lot de meubles de maison assortis, etc., suivant inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
jan—16,21,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, formant le coin des rues Arts et Galvez. Bâtisses portant les numéros municipaux 2101, 2103, 2105 et 2107 rue Arts.

The People's Homestead Association vs. Frederichs G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,899 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1065, borné par les rues Arts, Painters, Galvez (autrefois Grant ou Genius) et Miro (autrefois Liberal ou Johnson), désigné comme lots Nos. 1 et 28 sur un croquis et certificat d'arpentage joint à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 4 décembre 1912, et dressé par C. Lewis Uncas, député voyer de ville, daté du 29 novembre 1912, et suivant lequel croquis les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Arts, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant le coin des rues Arts et Galvez.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2005-2007 rue Baronne, entre les rues St. Andrew et Joséphine.

The People's Homestead Association vs. Bartholomew Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,938 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 268, borné par les rues Baronne, St. Andrew, Joséphine et Dryades, laquelle parcelle de terre est désigné par les lettres B et D sur un croquis et certificat d'arpentage dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté du 16 novembre 1876, et suivant le dit croquis le dit lot B commence à un point distant de trente pieds du coin de la rue St. Andrew et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et la Bande D et à l'arrière du dit lot B et l'adjoignant et mesure suivant le dit croquis 9 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue St. Andrew sur une profondeur sur la ligne adjoignant le lot B de 62 pieds et une autre profondeur sur l'autre ligne de côté de 61 pieds 10 pouces et une largeur arrière de 5 pieds 2 pouces 3 lignes; la dite propriété étant connue d'après les numéros 2005-2007 rue Baronne.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, formant le coin des rues Apricot et Léonidas, portant les numéros municipaux 8537-8539 rue Apricot.

Security Building and Loan Association vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,692 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet 410, borné par les rues Apricot, Léonidas, Joliet et Pritchard, désigné comme lot F sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 16 juin 1908, suivant lequel le dit lot F mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Léonidas de cent vingt pieds. Le dit lot formant le coin des deux dites rues.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens' Bank of Jeanerette vs. Patout et Burguieres.

COUR JUDICIAIRE DU 23ème DISTRICT, Paroisse de Ste Mary — No. 12,191 — En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Judicaire du 23ème District, Paroisse de Ste Mary, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 22 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Tous les droits, titre réclamation et demande de Patout et Burguieres et des membres individuels en ceci, Mme A. S. Patout et Leufroy J. Burguieres dans et à un certain procès, No. 14812, du dossier de la Cour District des Etats-Unis, dans et pour le District Est de la Louisiane, Etat de la Louisiane, intitulé Marie O. S. Patout et Leufroy J. Burguieres, composant la maison ce Patout et Burguieres vs. The American Sugar Refining Company et J. Thornwell Witherspoon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
jan—10,11,14,18,22

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant les numéros municipaux 2117 et 2119 rue Robert, entre les rues Sud Liberty et Howard.

Frank B. Twomey vs. Metropolitan Building Company, A. B. Davis, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 106922 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse d'espropriétés foclères No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le Jeudi 12 février 1914 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent située dans le sixième district de cette ville dans l'Ilet 568, borné par les rues Robert, Upperline, Sud Liberty, et la rue Howard. La dite parcelle de terre commence à une distance de cent trente cinq pieds dix pouces et une ligne de la rue Howard, et mesure delà quarante cinq pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds étant composé de vingt neuf pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Robert, sur une profondeur prise sur le lot original designé comme numéro cinq, et de quinze pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Robert, sur une profondeur pris sur le lot original désigné par le numéro six, sur une copie d'un croquis annexé à un acte passé devant A. D. Danziger, notaire, le 12 Avril 1910 étant l'acte No. 21 de 1910.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication, au moment de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan 9 16 23 30—fev 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant le numéro municipal No. 2218 rue Robert entre les rues Howard et Freret.

Frank B. Twomey vs. Metropolitan Building Company, A. B. Davis, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 106931 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été addressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le Jeudi 12 Février 1914 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dependances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville désigné par le numéro vingt deux, dans l'ilet No. 579 borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert. Lequel dit lot mesure vingt sept pieds sept pouces de face à la rue Robert sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
Jan 9 16 23 30—fev 6 11 12

ANNONCE JUDICIARE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District, formant le coin des rues Magazine et Robin, portant le numéro municipal 1441 rue Magazine.

T. Semmes Walmsley vs. Mme Edna Cambre Sanchez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,765 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: ....

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No. 151, borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Race, désignés par les numéros un et deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 11 janvier 1850, et déposés pour référence dans les archives de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurent comme suit: No. 1 formant le coin des rues Robin et Magazine, mesure trente et un pieds, neufs pouces et six lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur et face à la rue Robin de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes, et le lot No. 2 mesure trente-deux pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au momnet de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
DUFOUR ET DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.
déc—27,28jan—2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Broadway et Ferdinand (dans l'ilet des rues Elizabeth et Pine). Bâtisses portant les numéros municipaux 230, 232 et 240 rue Broadway, aussi Nos. 7208 et 7210 rue Ferdinand.

Morris Michaelis vs. Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,442 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 26, borné par les rues Broadway, Pine, Elizabeth et Ferdinand, lesquels dits terrains sont désignés par les numéros seize, dix-sept et dix-huit suivant un croquis de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de cette ville, daté le 23 janvier 1904, annexé à un acte passé devant Bernard Tiche, notaire, le 21 septembre 1910, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Broadway, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 18 formant le coin des rues Broadway et Ferdinand.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TICHE & ROGERS, Avocats pour le demandeur.
déc 19 26—jan 2 9 16 22

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe, entre les rues Adams et Hillary.

Prudential Savings and Homestead Society vs. Jackson J. Jefferson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,919 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 98, autrefois No. 26 A. Borné par les rues Burthe, Adams, Maple (autrefois Seconde) et Hillary; les dits lots sont désignés par les numéros quatorze et quinze et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burme, sur cent vingt pieds en profondeur sequelle propriété porte les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour la demanderesse.
jan—17,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2825 et 2829 rue Annonciation, entre avenue Washington et la rue Sixième.

Eureka Homestead Society vs. Walter Danziger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,948 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncieres, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un croquis dressé par D. M. Brosman le 1er juin 1888, une copie duquel est annexée à un acte de vente devant J. Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1888, et mesure quarante deux pieds de face à la rue Annonciation, cent soixante pieds sept pouces et une ligne et demi de profondeur sur le côté le plus proche de l'avenue Washington adjoignant le lot B et cent soixante six pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus proche de la rue Sixième et quarante deux pieds en arcière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
jan—17,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 1305 rue Ste-Marie, entre les rues Coliseum et Chestnut.

Emile F. Naef vs. Henry A. Veazie, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,711—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui seront élevées là-dessus, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendences qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 175, borné par les rues Ste-Marie, Coliseum, Chestnut et Felicity, désignés comme terrains Trois et Quatre sur un plan par d. A. Hedin, architecte, daté du 27 mai 1850, suivant lequel, les dits terrains s'adjoignent, l'un à l'autre, et mesurent chacun trente-et-un pieds, onze pouces, cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, par trente-deux pieds de largeur sur la ligne arrière; Terrain No. Trois formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut, et mesurant en profondeur sur la rue Chestnut cent vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes, et la ligne opposée qui le divise du lot No. Quatre, à une profondeur de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes, et lot No. Quatre a une profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot No. Trois de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes. Les bâtisses sur la dite propriété portent le numéro 1305 rue Ste-Marie.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépot de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orleans.
FREDERICK G. MARX,
Avocat pour le demandeur.
déc 26—jan 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 8527 rue Cohn, dans l'ilet Adams, Huitième et Joliet.

Crescent City Building and Homestead Association vs. Benjamin Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,602 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 250, borné par les rues Cohn, Adams, Huitième et Joliet, suivant un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er février 1896, déposé dans les archives de Fred Diebel le 12 novembre 1896, lequel dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné comme lot No. 9.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
H. A. MOISE et C. C. FRIEDRICHS,
Avocats pour la demanderesse.
déc 19 20 26—jan 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIARE.

Vente de propriétés de valeur du Troisième District.

F. D. Charbonnet vs. The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd., Meyer S. Dreifus, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Ilet No. 26, ou 710, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et N. Claiborne.

2. Ilet No. 27, ou 911, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et Solidelle (actuellement N. Roman).

3. Ilet No. 30, ou 844, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Solidelle (actuellement N. Roman) et Joséphine (actuellement N. Prieur).

4. Ilet No. 31, ou 952, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Joséphine (actuellement N. Prieur), et Celestine (actuellement N. Johnson).

5. Ilet No. 34, ou 986, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Celestine (actuellement N Johnson) et Genius (actuellement N. Galvez).

6. Ilet No. 35, ou 1098, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez) et Liberal (actuellement N. Miro).

7. Ilet No. 38, ou 1133, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Liberal (actuellement N. Miro) et Force (actuellement N. Tonti).

8. Ilet No. 39, ou 1249, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Force (actuellement N. Tonti) et Virtue (actuellement N. Rocheblave).

9. Ilet No. 42, ou 1287, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Virtue (actuellement N. Rocheblave) et Magistrate (actuellement N. Dorgenois).

10. Ilet No. 43, ou 1418, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Magistrate (actuellement N. Dorgenois) et Law.

11. Ilet No. 46, ou 1457, est borné par les rues Forstall, Lizardi et Law et Florida Walk.

12. Onze certains lots vacants de terre ou parcelle ou part d'Ilets, ainsi que tous les droits, voies ou privilèges servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon y compris tous les droits de prescriptions qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, toutes faisant face à la rue Forstall et mesurent chacun trois cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstall sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds six lignes et font parties d'une étendue de terre autrefois connue sous le nom d'étendue Lizardi.

Le premier de cette étendue de terre est situé dans l'Ilet 711, borné par les rues Forstall, Reynes, Nord Claiborne et Nord Derbigny et les autres dix (10) parcelles de terre sont situés dans dix (10) ilets compris entre les rues Forstall et Reynes et s'étendent en profondeur sur la promenade Florida, désigne sur le cadastre municipal des assesseurs de l'Etat par les numéros 810, 845, 951, 987, 1097, 1131, 1248, 1288, 1417 et 1458; tous étant les mêmes onze parcelle de terre plus complètement décrites dans l'acte de vente par Manuel Geneor de Lizardi et Joseph Numa Charbonnet, passé devant Théodore Guyol, notaire, le 8 décembre 1869.

Les bâtisses et améliorations actuellement situées sur les propriétés ci-dessus décrites ne sont pas comprises dans la vente des dites propriétés.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — 1er L'acquéreur devant payer au comptant le montant de la réclamation des demandeurs étant un billet de 2,500 dollars daté du 6 mars 1913, payable 8 mois après date, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an depuis date jusqu'au paiement garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété prédite; aussi 5 pour cent sur le principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocats le cout et dépens du procès et vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer le paiement des billets suivants garantis par la même hypothèque de vendeur le billet accepté premièrement à tous, datés du 6 mars 1913, et portant l'intérêt depuis leur date d'émission au taux de 6 pour cent par an depuis leur date jusqu'au paiement à savoir, deux billets de 2,500 dollars chacun payables respectivement à 11 et 14 mois après date, quatre billets de 5,000 dollars chacun payable respectivement 1, 2, 3 et 4 ans après date, l'intérêt sur les dits billets du jour de la vente étant assumé par l'acquéreur.

3. Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, au comptant. Dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la réclamation du demandeur dûs sur la dite propriété comme il est annoncé plus haut alors:

4. L'acquéreur devra payer comptant les honoraires d'avocat et les frais du procès et de vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et aussi le pro-rata accru du net produit de la vente du billet de 2,500 dollars déjà du ci-dessus premièrement décrit.

5. Et l'acquéreur assumera le paiement des 6 divers billets ci-dessus secondement décrits jusqu'au montant seulement du pro-rata de chacun d'eux au montant du produit net de la vente pour l'intérêt seulement sur le pro-rata depuis la date de la vente jusqu'au paiement au taux de 6 pour cent par an.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 4 lots de terre de valeur du troisième district faisant face à la London avenue, l'un d'eux formant le coin de la rue Law (ilet Dorgenois et New Orleans).

Rixford J. Lincoln vs. Melchior Wadenpfuhl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 106,834 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de ville le JEUDI, 12 février 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre avec toutes les améliorations situé dans le Troisième district de cette ville, dans la partie appelée Gentilly dans l'Ilet No. 1370 bornés par l'Avenue de Londres, les rues Dorgenois, Law et Nouvelle Orléans désignés par les Numéros 7-8-9-10 sur un croquis ou plan d'arpentage dressé par Edgar Pillié, voyer le 17 Août 1906 et annexé à un acte devant Buissière Rouen notaire daté du 11 mai 1909, suivant le quel ils mesurent chacun, trente deux pieds sur l'avenue de Londres sur cent vingt six pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No. 10, formant le coin de l'avenue de Londres et de la rue Law.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéruer devant faire au moment de l'adjudication un dépôt dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
jan 9 16 23 30 — fev 6 11 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George A. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,969 — Division D — Devant moi, James Donelon, député clerc de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ont comparus les nommés Rice & Montgomery, qui ont juré solennellement qu'ils accompliront d'une façon les devoirs attachés à la charge de prisseur dans l'affaire ci-dessus intitulée, en foi de quoi.

Juré et enregistré devant moi, à la Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1914.

JAMES DONELON, Député Clerc.
RICE & MONTGOMERY, Avocats.
Jan 14 18 23

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.- - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express